

MAIRIE DE VERDUN
Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du 20 juin 2014

*Présents : KEFF Jean-Claude, CHAUVEAU Maurice, DOUMENS Jean-Pierre, GAYA Bernard, RAUZY René
Mmes BARATA Stéphanie, CAMILLERIE Véronique, COURATIER Corinne, PAPY Danièle*

Absents : MIQUEL Alain (procuration à KEFF Jean-Claude) - LARDEAU Daniel (procuration à PAPY Danièle)

ORDRE DU JOUR

➤ **Election des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales**

Ont été élus :

Délégué : KEFF Jean-Claude

Suppléants : PAPY Danièle – GAYA Bernard – RAUZY René

➤ **Commission Intercommunale des Impôts Directs de la CCV AX**

M. RAUZY René a été proposé par le Conseil.

➤ **Représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges**

Mme Stéphanie BARATA a été élue à l'unanimité.

➤ **Dématérialisation des procédures administratives**

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la mise en œuvre de la dématérialisation des procédures administratives et décide de confier cette opération au Syndicat Intercommunal AGEDI.

➤ **Aménagement de la forêt communale de VERDUN**

Par délibération adoptée à l'unanimité, le Conseil approuve l'aménagement de la forêt communale de Verdun tel que présenté par l'ONF.

➤ **Coupes d'affouage**

M. le maire présente au Conseil la possibilité d'une opération d'affouage sur une partie de forêt communale sise entre les granges de Miquel et le Pas de Soulobrié.

Le conseil donne son accord.

Il est proposé aux habitants intéressés de s'inscrire en mairie avant le 1^{er} septembre (une note d'information sera distribuée).

➤ **Achat d'un défibrillateur**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de l'achat d'un défibrillateur par l'intermédiaire de GROUPAMA, lui permettant de bénéficier d'une remise de 50%.

➤ **Questions diverses**

L'association FRAGGLE'S ROC a demandé l'utilisation d'une salle afin d'y enseigner le Qui Gong et le Tai Ji Chan. Le Maire informe le Conseil qu'un contrat de location sera établi avec cette association à compter du 1^{er} septembre 2014.

Embellissement du village.

Dans ce but la commune a commandé 3 fontaines en fonte, 5 jardinières suspendues destinées à être fixées aux candélabres ; les fleurs seront achetées auprès des Serres d'Arnave.

Aménagement de la réserve d'eau du plateau de Beille.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour l'alimentation d'une réserve d'eau, destinée à l'enneigement hivernal de la station, depuis le ruisseau d'Artaran par une conduite passant sur le territoire de Verdun.

Une délégation se rendra sur les lieux des futurs travaux.

Mise en peinture des lampadaires

Parmi les 3 devis présentés, celui de l'entreprise VELEZ d'Ussat a été retenu, étant le moins disant.

Eclairage public

Suite à la réunion du 14 décembre 2013, M. Bernard GAYA, conseiller municipal, a été chargé de contacter l'Agence Locale d'Energie du Département de l'Ariège, afin d'étudier de nouvelles possibilités d'économie sur la consommation d'électricité.

Fin de la séance